



Région

PAYS DE LA LOIRE



Visite de M. Roch BRANCOUR **Vice-président du Conseil régional** **Transports, Mobilité,** **Infrastructures**

Jeudi 8 avril 2021

Ordre du jour

Rénovation de la ligne ferroviaire Rennes-Châteaubriant
Maison de la Mobilité
Questions diverses



Région
PAYS DE LA LOIRE

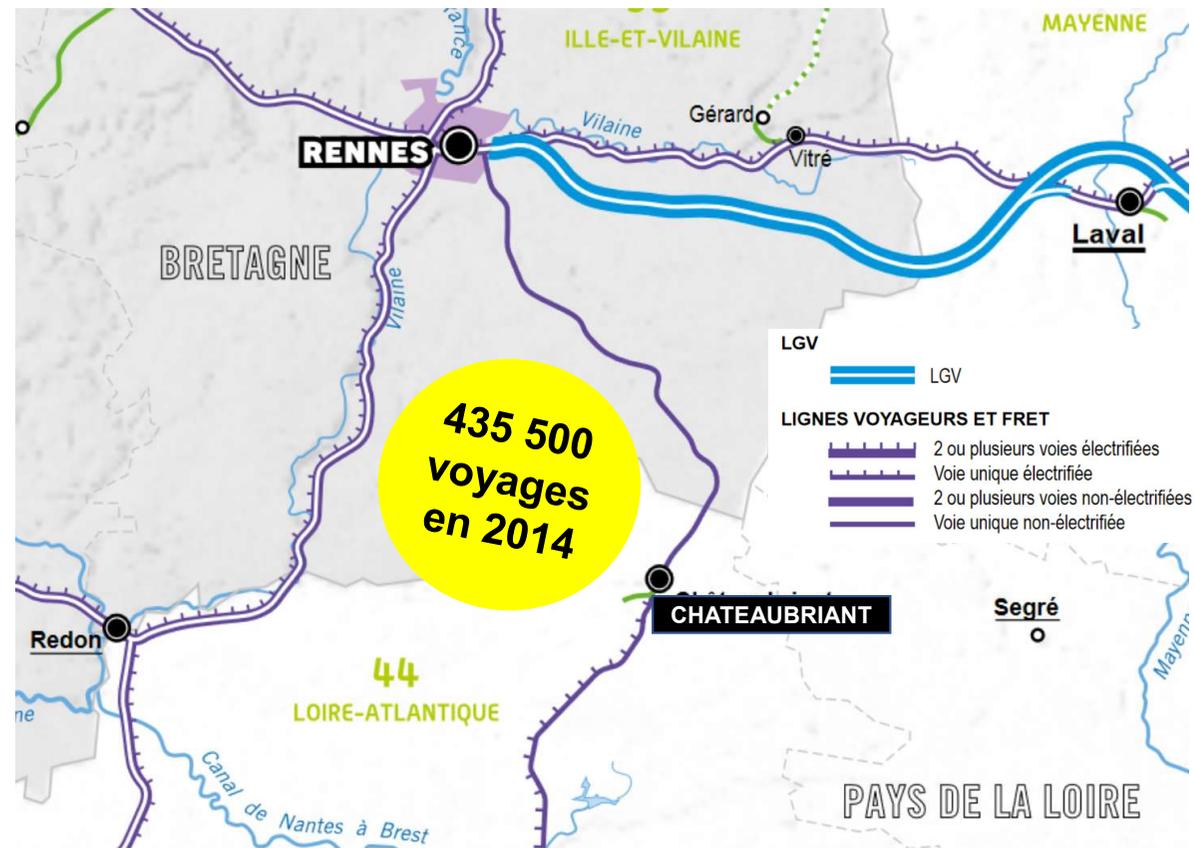


Rénovation de la ligne ferroviaire Rennes - Châteaubriant



Un contrat de plan Etat Région Bretagne 2015-2020 qui ne prévoit que 60% du financement

- La ligne Rennes-Châteaubriant est **la plus fréquentée en périphérie de Rennes**.
- Pour faire face à la demande accrue de trafic, il est nécessaire de **régénérer la voie** mais aussi de **moderniser la signalétique** pour augmenter les fréquences.
- Le **contrat de plan Etat Région Bretagne 2015-2020** signé le 11 mai 2015 prévoit pour la rénovation de la ligne **60% de financement** de l'Etat, la Région et la SNCF et souligne qu'une **contribution significative** des collectivités locales est **attendue**.



Une dégradation de la voie qui conduit à réduire les vitesses à 40 km/h sur certains tronçons en septembre 2016

- Près des **deux tiers des rails** ont été **posés avant 1959**. Plus de réserve de maintenance
- **54,5 % des traverses** ont **plus 30 ans**.
- **Vitesse limitée à 40 km/h** entre Noyal sur Brutz et Châteaubriant pour garantir la **sécurité technique**.
- **Nécessité de procéder au remplacement** de rails et traverses pour assurer la **pérennité de la ligne**.



Une mobilisation des collectivités locales pour financer les études sur la totalité du parcours

- Sous l'égide du Préfet de la Région Bretagne, un **comité de pilotage** réunissant l'Etat, la Région Bretagne Rennes Métropole, associant la Région des Pays de la Loire et les communautés de communes traversée est créé.
- Une **volonté commune** de pérenniser la voie sur la **totalité** de son **parcours** de Rennes à Châteaubriant.
- Un **accord pour financer les études en même temps** sur les sections Rennes Retiers (900 000 €) et Retiers Châteaubriant (800 000 €).
- Une **participation volontariste de la Région des Pays de la Loire** à hauteur de **296 000 €** soit **37%** du coût des **études** de la section Retiers Châteaubriant.



Un protocole d'intention qui affiche une ambition forte pour accélérer les travaux et prévoir l'avenir

- Un **protocole signé le 20 mars 2017** à Retiers qui **affirme trois volontés** :

➔ S'engager sur l'ensemble du projet et la nécessité de **ne pas perdre de temps** dans sa remise en état.

➔ Engager les **études d'avant-projet** dès le début de l'année 2017 dans l'objectif d'une **réalisation des travaux** à l'horizon 2020.

➔ Engager en parallèle une réflexion pour la **modernisation ultérieure** de la ligne.



Une convention de financement des travaux signée pour chaque section

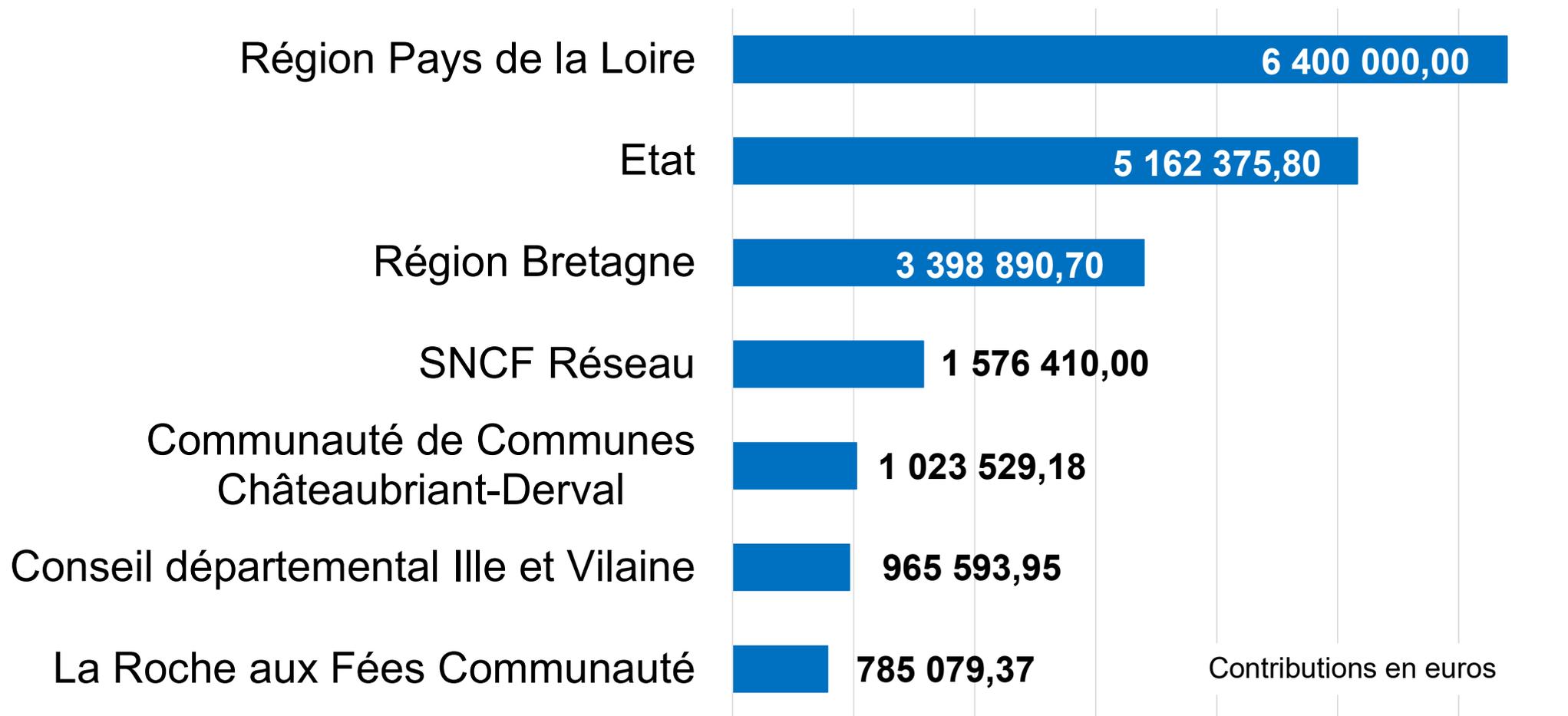
- Un **coût global des travaux estimé à 42,9 M€ HT.**
 - Une convention relative aux travaux de la **section Rennes Retiers** - 31,5 km - 23,6 M€ HT - signée le 3 septembre 2018.
 - Une convention relative aux travaux de la **section Retiers Châteaubriant** - 26,5 km - 19,3 M€ HT - signée le 2 décembre 2019.
- **Cinq objectifs** sur la **section Retiers Châteaubriant** :
 - Retrouver le **nombre de dessertes** avec **5 A/R**,
 - Retrouver la **vitesse nominale** d'exploitation de **70 km/h**,
 - Prendre les mesures conservatoires pour un **relèvement ultérieur de la vitesse à 110 km/h**,
 - Prévoir l'arrivée des **futurs matériels roulants** (ZGC B82500 bibi solo d'une longueur de 146m),
 - **Pérenniser l'infrastructure** sur une période de référence de **20 ans**.

2021

Moyen
long
terme



Une participation financière décisive de la Région des Pays de la Loire sur la section Retiers Châteaubriant



Un chantier engagé en deux tranches pour une réouverture totale de la ligne de Rennes à Châteaubriant fixée au 30 août 2021

- **42,9 M€** de travaux
- **52 km** de rails à poser
- **50 000 tonnes** de ballast
- **43 000 traverses** béton
- **Ajustement des quais** dans les gares de Martigné-Ferchaud et Châteaubriant
- **100 agents** mobilisés au quotidien pendant **10 mois** sur la section Retiers Châteaubriant
- Une **base travaux** à Retiers

➔ **Mise en service totale de la ligne le lundi 30 août 2021**



Une seconde étape à préparer dès maintenant Renforcer l'attractivité de la ligne en réduisant le temps de parcours

- Un enjeu 1 : améliorer l'accès au **Pôle de santé** et au **Pôle scolaire** de Châteaubriant et les relations avec **Rennes Métropole**.
- Un enjeu 2 : faciliter les correspondances avec la **Ligne Grande Vitesse (LGV)** Rennes-Paris pour être bien connecté à la **Capitale**.
- Une nécessité : engager dès maintenant les **études pour le relèvement de la vitesse à 110 km/h**.
- Un chantier parallèle à programmer : adapter le **nœud ferroviaire** de la **gare de Rennes**.



Maison de la Mobilité

Un guichet de proximité sur le pôle d'échanges multimodal de la gare à Châteaubriant

Un pôle d'échanges multimodal en constante évolution à la gare ferroviaire à Châteaubriant

- **Aménagement du pôle d'échanges multimodal en 2011** par la Communauté de Communes pour l'arrivée du tram-train Nantes-Châteaubriant (434 montées et descentes par jour en 2019) et le maintien du train Rennes-Châteaubriant.
- Installation en octobre **2018** d'une **station libre-service** automatique de **vélos à assistance électrique**.
- Déploiement en septembre **2019** de **deux minibus électriques C'bus** avec la Région des Pays de la Loire.



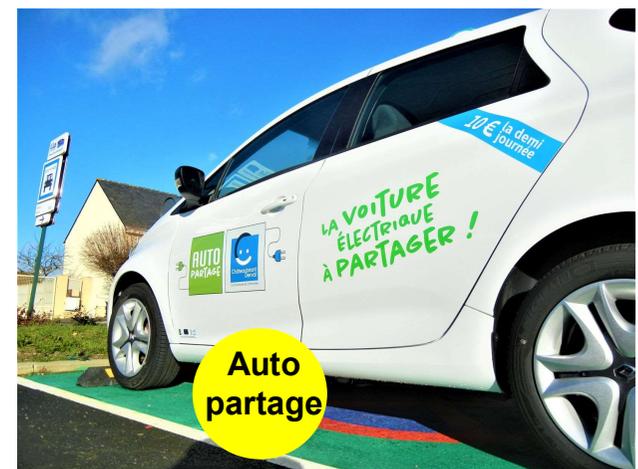
Une maison de la mobilité dotée d'un guichet multimodal pour maintenir une vente physique de titres de transport

- Un **Plan Global de Déplacement** de la Communauté de Communes qui souligne l'importance de renforcer l'information des habitants.
- Un **programme de fermeture** par la **SNCF** de ses **guichets de gare** qui oblige à réagir.
- Une **discussion** avec la **SNCF** et la **Région** des Pays de la Loire pour arriver à un **accord par le haut**.

➔ **Premier site pilote d'expérimentation en Pays de la Loire d'une maison de la mobilité avec guichet multimodal**



Une maison de la mobilité pôle ressources pour découvrir toutes les solutions de mobilité du territoire



Un guichet multimodal de la maison de la mobilité qui assure la promotion de toutes les offres de transport ferroviaire à tarif réduit

Vous avez 26 ans ou plus ? Profitez de la Carte mezzo à 30€ !

Vous avez moins de 26 ans ? Profitez de la Carte mezzo-26 à 20€ !

Ouverte à tous, la Carte mezzo vous offre -50% (sur le tarif normal) sur tous vos voyages, 7j/7 et sur tout le réseau TER Pays de la Loire.



**FAITES DES ÉCONOMIES,
VOYAGEZ À MOITIÉ PRIX !**



Évadez-vous entre amis ou en famille et toujours en multipliant les économies avec le **Forfait multi** :

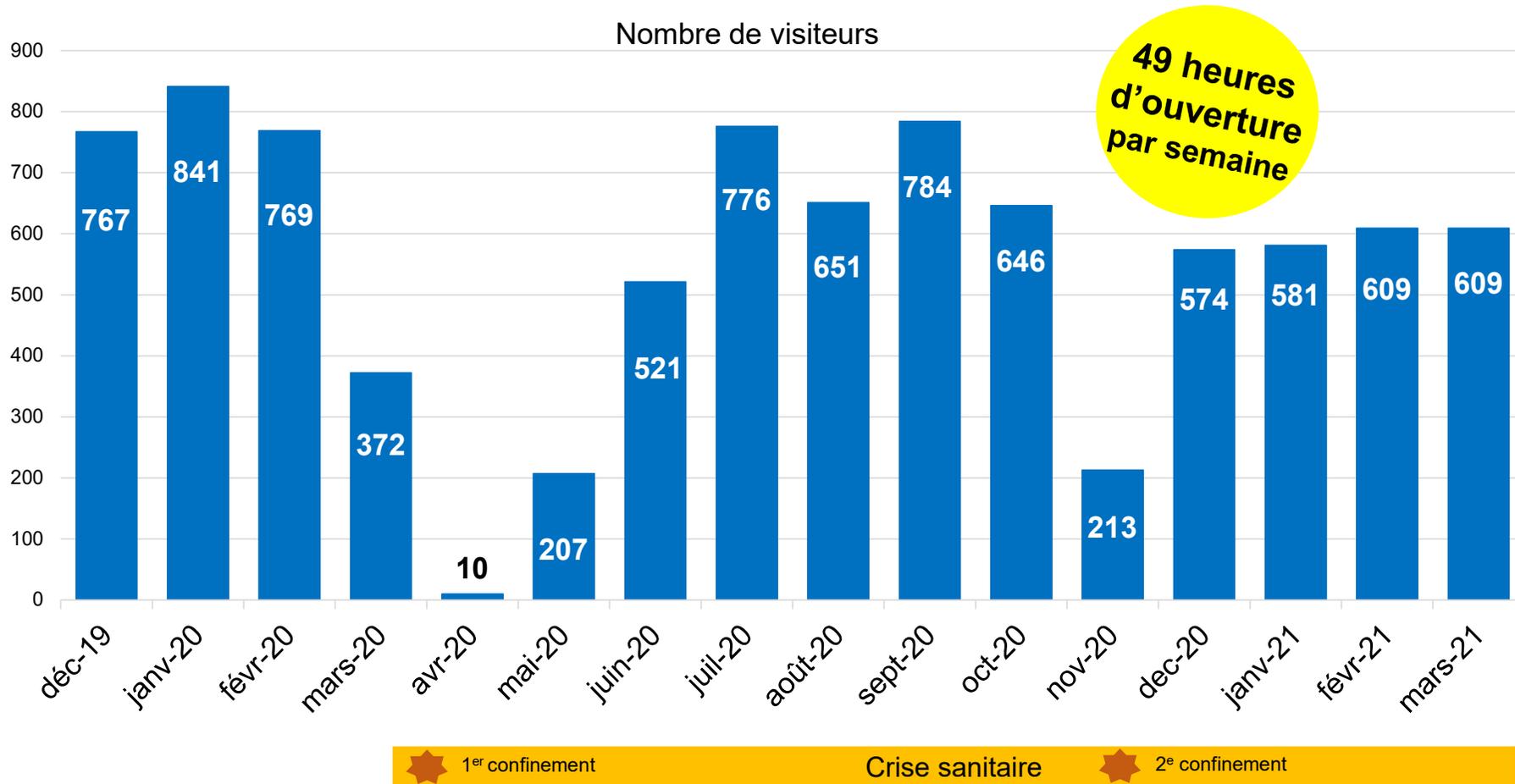
- 1 jour de voyages illimités jusqu'à 5 personnes (adultes et enfants) en car et en TER **pour 30€**,
- ou 2 jours de voyages illimités jusqu'à 5 personnes (adultes et enfants) en car et en TER **pour 45€**.



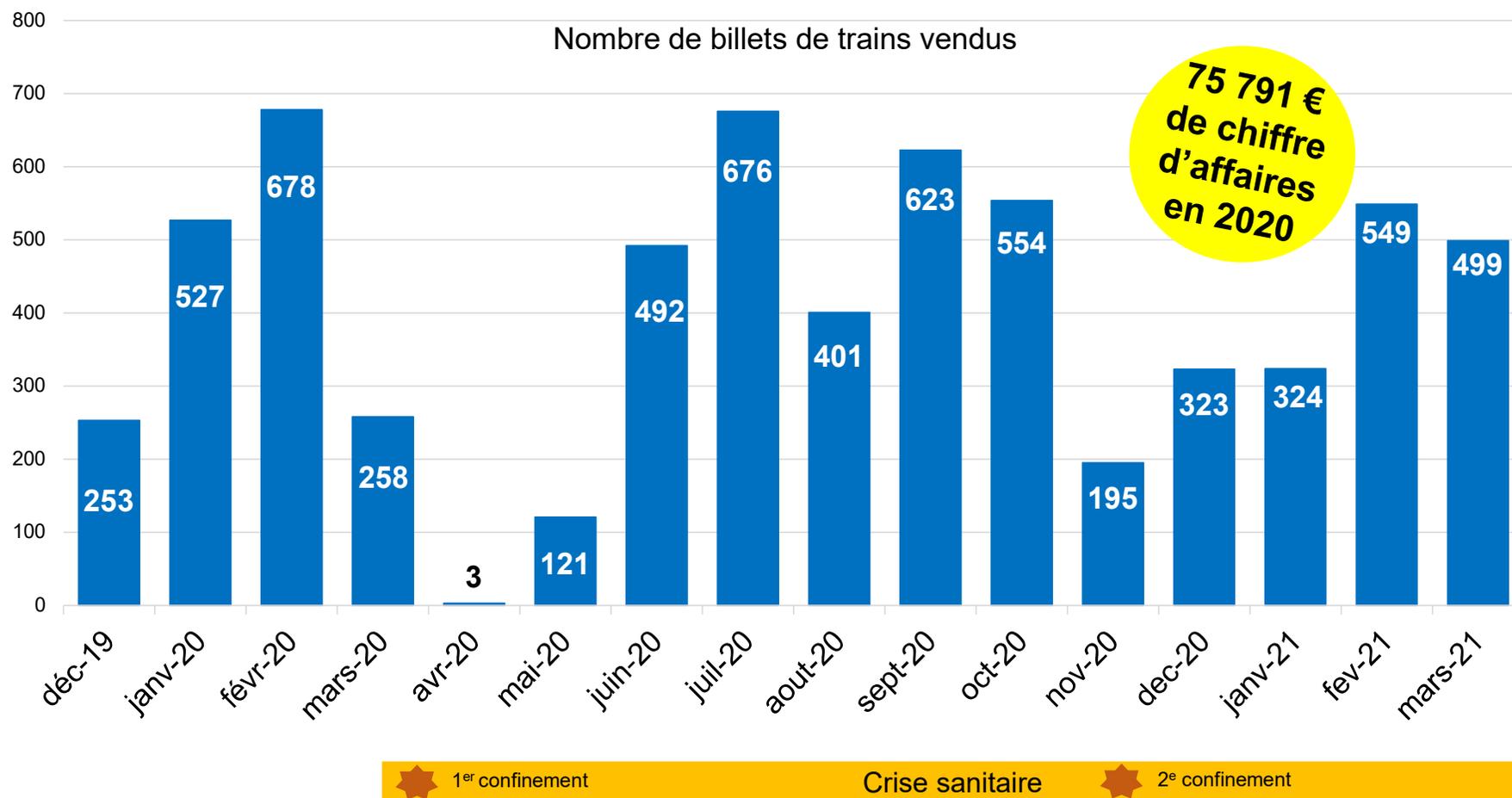
Un guichet multimodal de la maison de la mobilité ouvert grâce à l'appui décisif de la Région des Pays de la Loire et l'Union européenne

Dépenses de fonctionnement 1 ^{ère} année		Recettes de fonctionnement 1 ^{ère} année	
Redevance, charges et remboursement taxes et impôts à la SNCF pour 14 m2 de guichet	1 398 €	Union européenne via le programme LEADER (30%)	17 332,20 €
Location de la machine de vente de billets de train SNCF	7 776 €	Conseil régional des Pays de la Loire (50%) via l'AMI « Solution innovantes pour la mobilité dans les territoires »	28 887,00 €
Rémunération de 1,6 ETP d'agents intercommunaux	48 000 €	Communauté de Communes Châteaubriant-Derval (20%)	11 554,80 €
Internet, téléphonie	600 €		
Total	57 774 €		57 774 €

Plus de 8 100 visiteurs au guichet de la maison de la mobilité en 16 mois malgré le contexte sanitaire

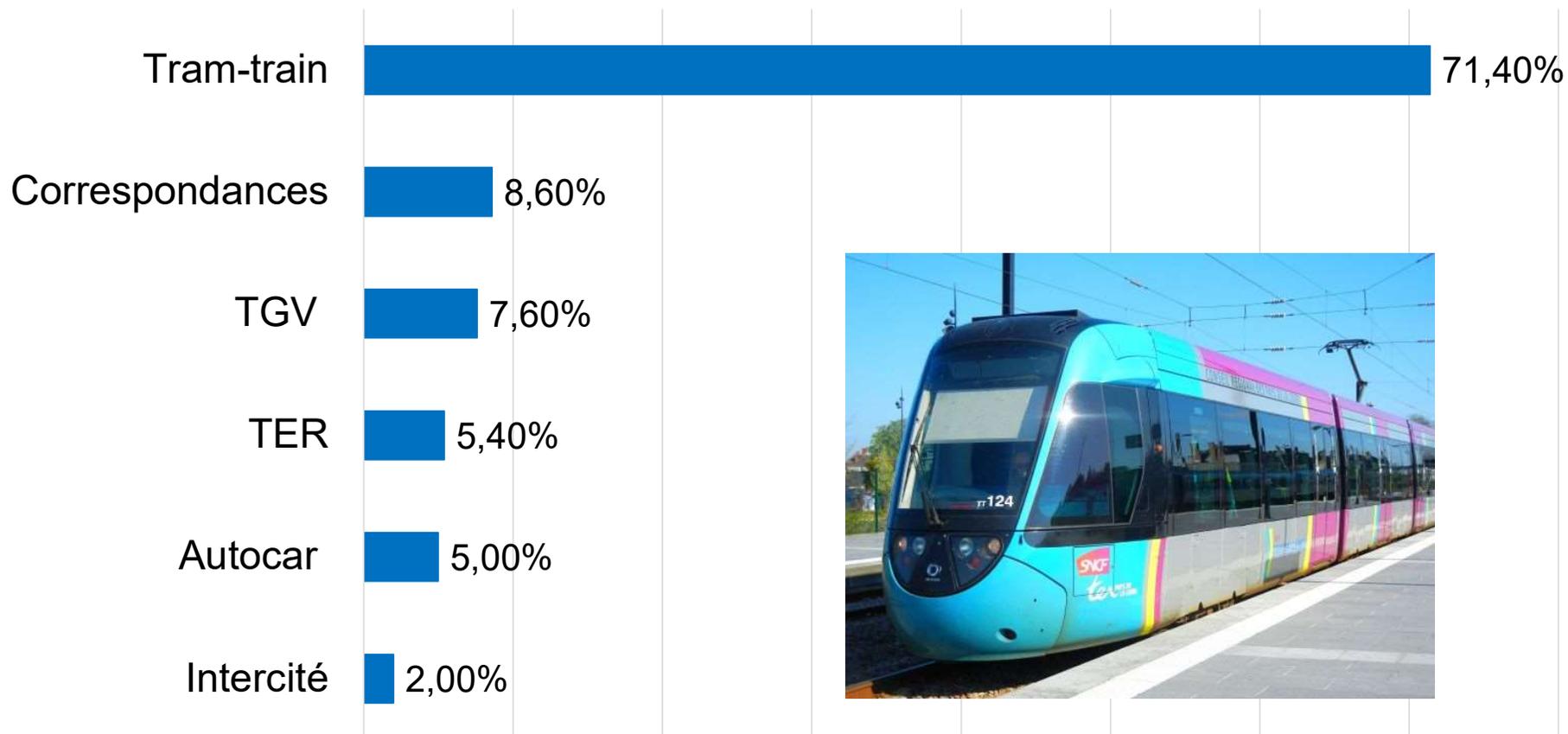


Plus de 6 200 billets de train vendus à la maison de la mobilité en 16 mois malgré le contexte sanitaire



Le tram-train est le principal motif d'achat de billet SNCF à la maison de la mobilité

Répartition des titres de transport SNCF vendus en mars 2021

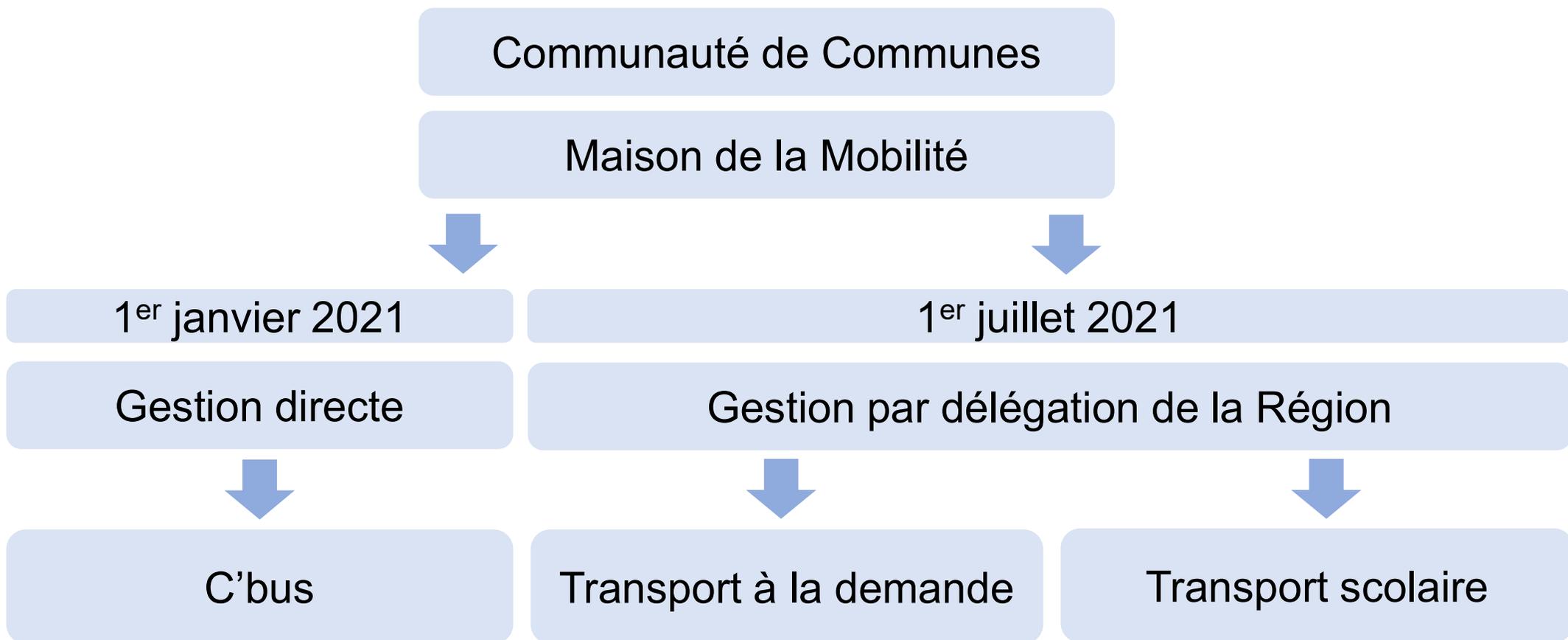


Des projets qui s'accélèrent et un partenariat qui s'intensifie avec la Région des Pays de la Loire en 2021

- Une **compétence d'autorité organisatrice de la mobilité** de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval depuis le 1^{er} janvier 2021.
- Une **prise de relais du SITC** dès le 1^{er} juillet 2021 sur le transport scolaire et le transport à la demande (TAD).
- Un **développement du service de TAD** dès juillet 2021 passant de 6 à 10 demi-journées en semaine.
- Un aménagement d'une **nouvelle liaison douce** reliant la plateforme de regroupement des autocars scolaires à la **cité scolaire** via la maison de la mobilité dès 2021.
- Une poursuite du **déploiement de solutions de mobilité bas carbone** : C'bus, autopartage, vélos en locations, autostop organisé...
- Un **contrat opérationnel de mobilité** à adopter avant fin 2021 pour coordonner les actions avec la Région des Pays de la Loire sur les années à venir.



Une compétence d'autorité organisatrice de la mobilité prise par la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval depuis le 1^{er} janvier 2021



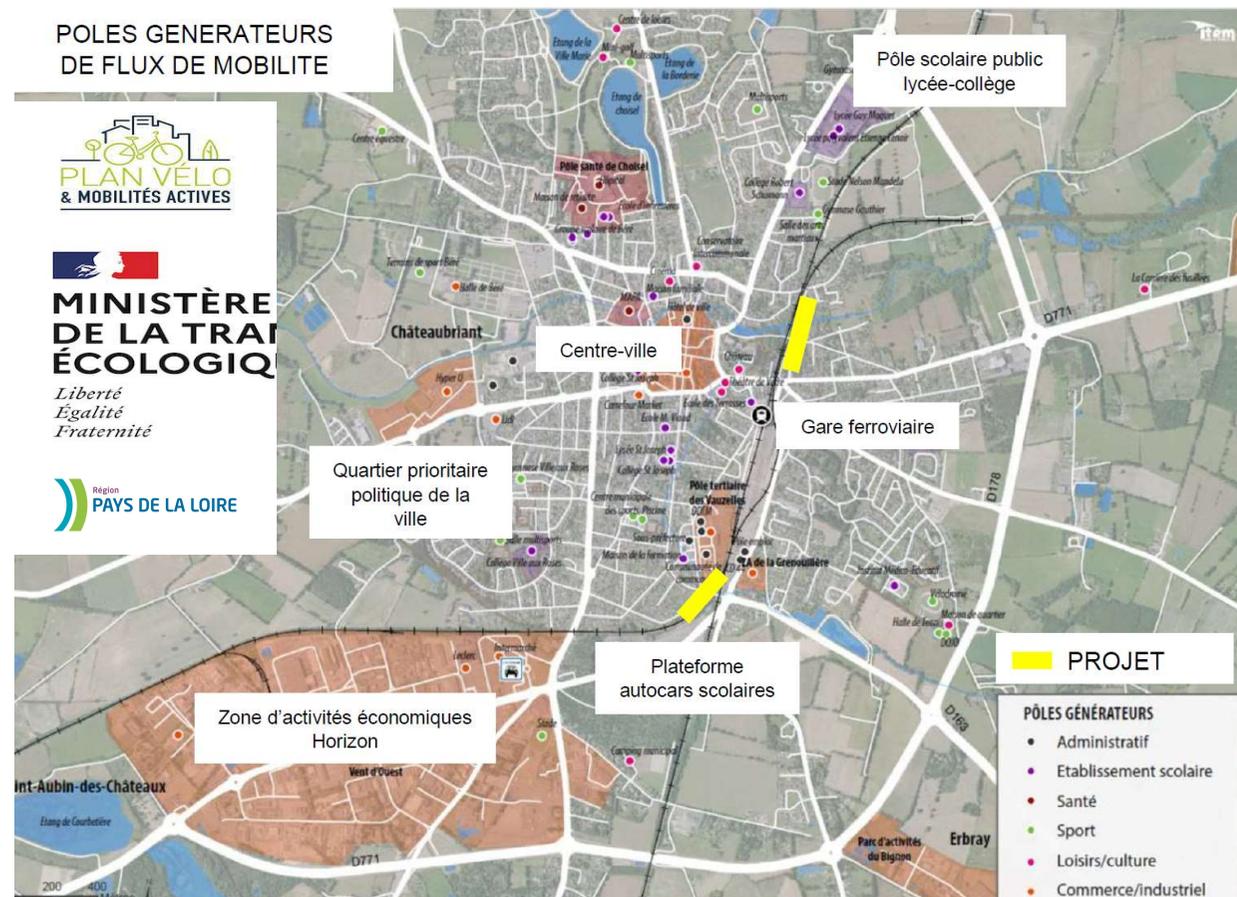
Une poursuite de la promotion du service de Transport A la Demande et un développement dès 2021



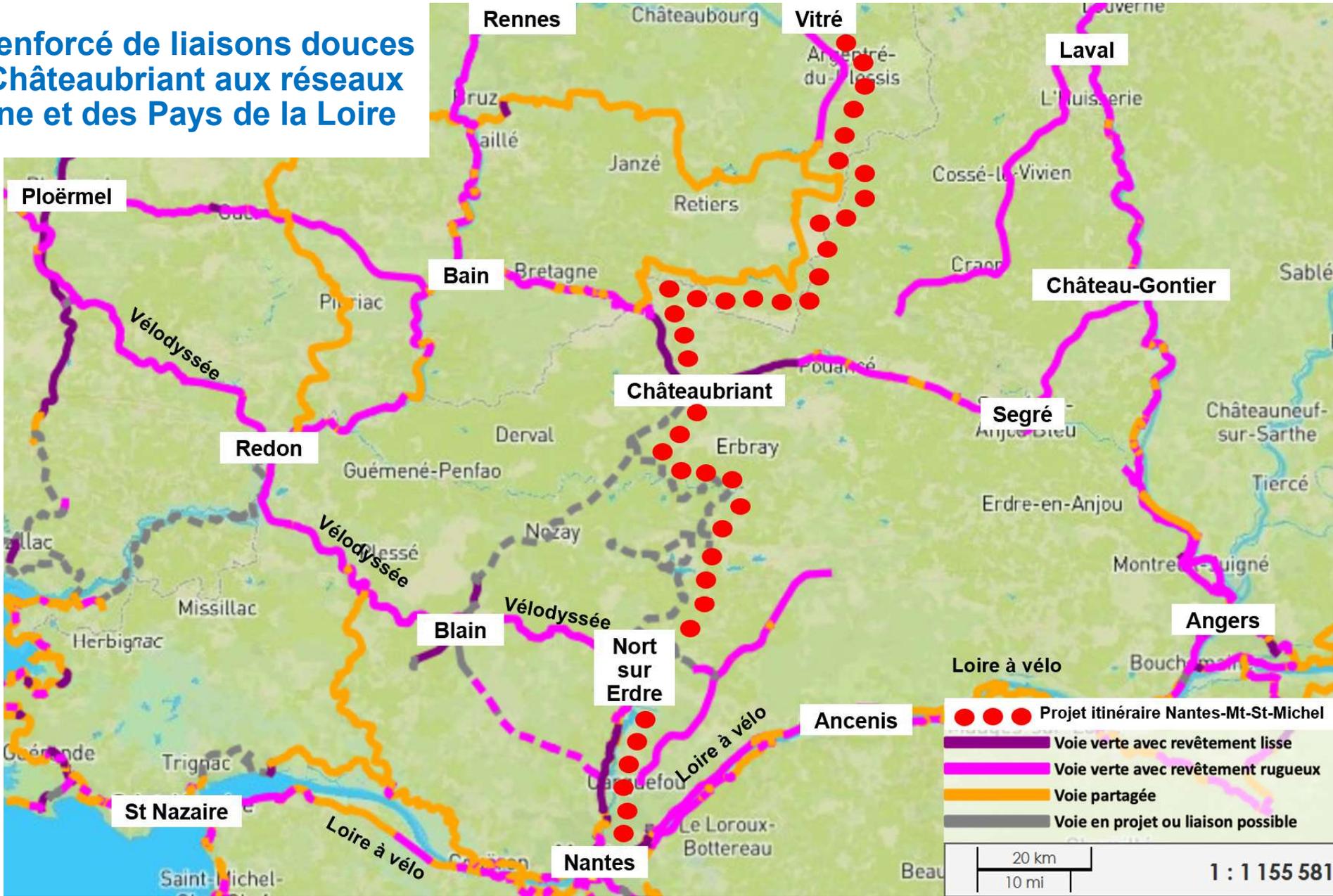
- **279 nouveaux usagers** depuis le lancement de l'opération de promotion du TAD par vente de **carnets de 10 tickets à 12 €** au lieu de 21 € en octobre 2019
- **187 carnets de 10 tickets vendus** auprès d'un des points de ventes de la communauté de communes ou dans une des 26 mairies
- Dès juillet 2021 **augmentation du service** de desserte en porte à porte passant de 6 à **10 demi-journées du lundi au vendredi.**

Une liaison douce aménagée entre la plateforme autocars scolaires et le pôle scolaire public à Châteaubriant dès 2021

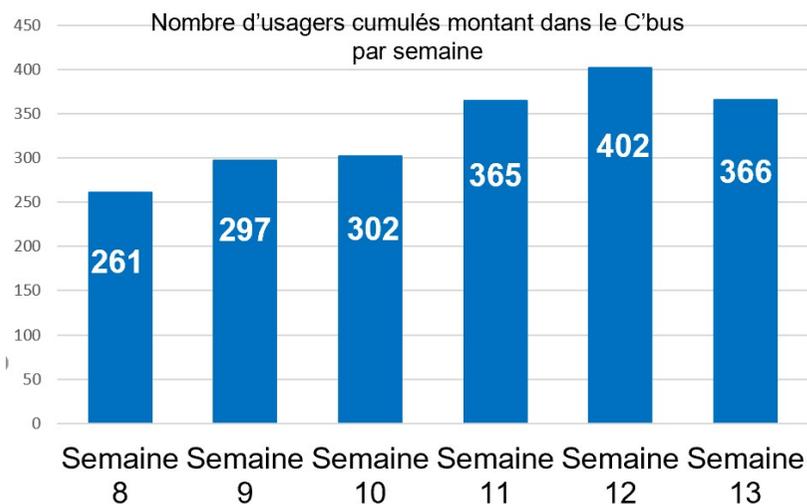
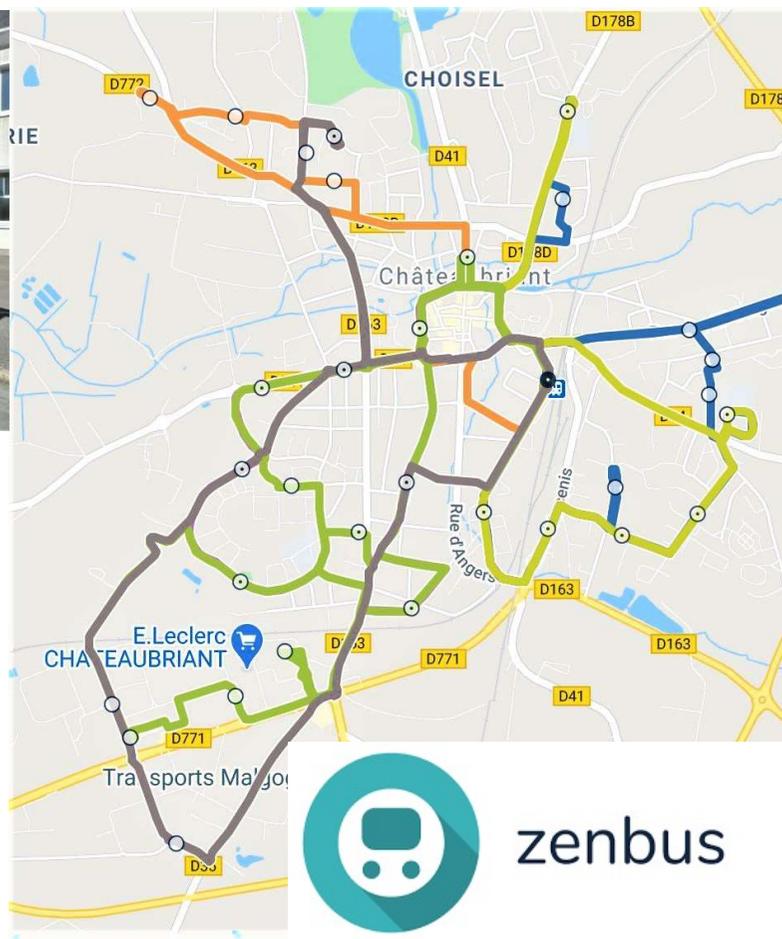
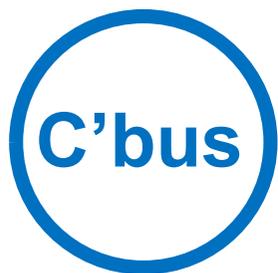
- Opération figurant parmi les **194 projets retenus par l'Etat** sur 155 territoires en France qui bénéficieront d'une aide totale de 101 millions d'euros.
- En région des Pays de la Loire, elle est aux côtés de quatre autres lauréats : Le Mans Métropole, La Roche sur Yon, Saumur et la commune nouvelle de Montrevault-sur-Evre.
- Une **aide de l'Etat de 324 999 € (50%)** et une **aide de la Région de 177 000 € (27%)** via le fonds de relance intercommunal sur budget prévisionnel total de l'opération portée par la communauté de communes dont le coût est estimé à 650 000 € HT.



Un maillage renforcé de liaisons douces connectant Châteaubriant aux réseaux de la Bretagne et des Pays de la Loire



Une poursuite du déploiement des solutions de mobilité bas carbone : adaptation du C'bus aux besoins des usagers



Un renforcement du maillage en stations d'autopartage pour répondre aux besoins des habitants et des entreprises

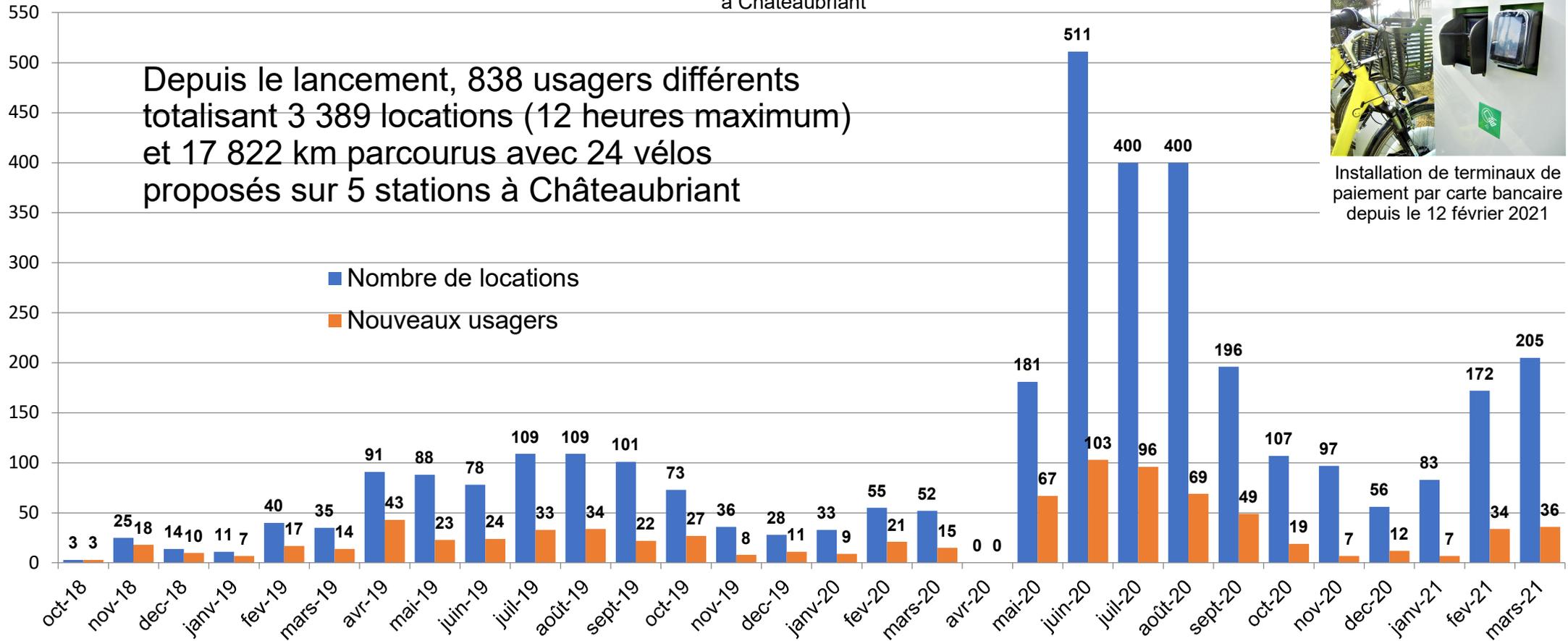
- Une seconde station d'autopartage à étudier sur Châteaubriant à l'image de l'expérience qui vient d'être lancée depuis le 12 février 2021 à Derval.
- Borne de recharge avec boîte à clefs Clem' et 2 Renault Zoé.
- Location par internet ou guichet de l'espace France Services à Derval.
- Disponibilité 7 jours sur 7 de 7h00 à 21h00.
- Tarif : 10€ la demi-journée (7 h), 20€ la journée (14 h).



Site de réservation : www.clem.mobi

Une poursuite du déploiement de vélos en libre-service : locations multipliées par 4 en mars 2021 par rapport à mars 2020

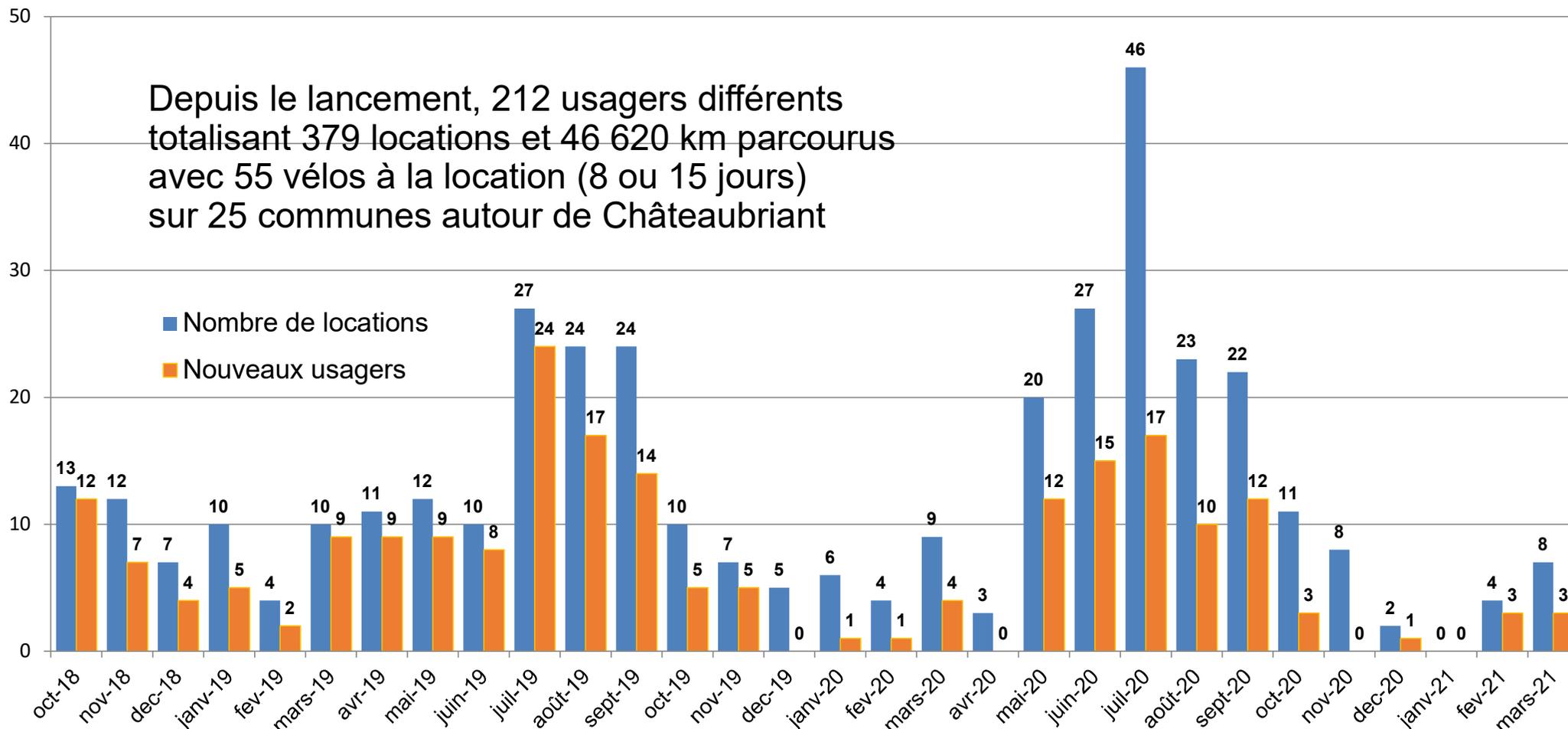
Evolution de la fréquentation des stations VAE en libre-service à Châteaubriant



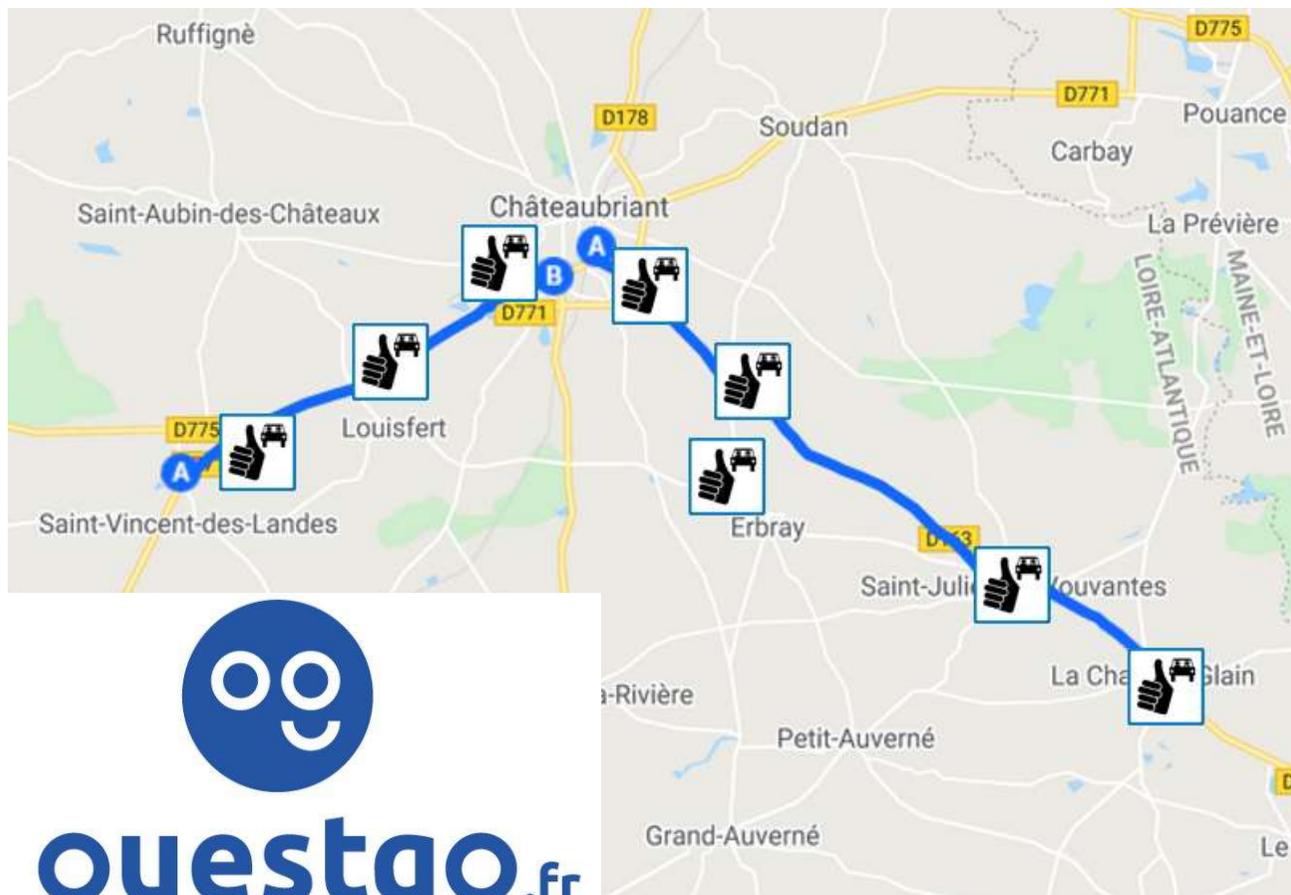
Installation de terminaux de paiement par carte bancaire depuis le 12 février 2021

Un renforcement de la promotion et des formules de location de la flotte de 55 vélos à assistance électrique sur les 25 mairies

Evolution de la locations longue durée des vélos à assistance électrique



Un encouragement de la pratique du covoiturage avec le site internet Ouestgo et une maillage d'itinéraires en autostop organisé



Un Contrat Opérationnel de Mobilité pour accélérer les projets avec la Région des Pays de la Loire

- Un contrat à préparer et signer avec la Région des Pays de la Loire pour **articuler les initiatives** en faveur de la mobilité sur le territoire et les **adapter aux nouvelles pratiques** des habitants et des entreprises.
- Contenu envisagé :
 - **Définition de l'offre de mobilité financée par la Région** (fer, car et offre socle en TAD) : état actuel et évolutions envisagées, transmission des données notamment de fréquentation
 - **Définition de l'offre pour les mobilités cofinancées** Région - EPCI – Département : covoiturage, TAD supplémentaire, autopartage, vélo, mobilités solidaires...
 - **Volet infrastructure** : définition des projets et des financeurs : exemple : pôle d'échanges multimodal, pistes cyclables, accessibilité...
 - **Volet distribution et service aux voyageurs** : possibilité de coopérer à l'image de la maison de la mobilité
 - **Volet évaluation suivi et partage des données** : définition en commun des critères de reconduction ou d'arrêt des solutions de mobilité.

Questions diverses



Région

PAYS DE LA LOIRE